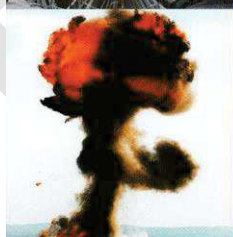


Pour une meilleure prévention

Institut de Formation pour la Prévention des Risques



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

Les Risques...
*"Sachons ensemble les maîtriser
pour mieux nous protéger"*

FORMATION EN INGENIERIE DES RISQUES

PREVENTION DES RISQUES LIES AU TRAVAIL SUR ECRAN



PRESENTATION GENERALE - PUBLICS

Le travail sur écran concerne principalement les métiers du secrétariat et de l'informatique.

Travailler sur un écran régulièrement et plusieurs heures par jour peut entraîner certains risques (fatigue visuelle caractérisée, troubles musculo-squelettiques (TMS), stress lié aux contraintes, ...) et engendrer des maladies professionnelles.

Cette formation s'adresse :

- aux personnels administratifs (secrétaires, comptables ou assistantes de direction),
- aux animateurs ou futurs animateurs en santé et sécurité au travail,
- à toute autre personne travaillant régulièrement sur écran de visualisation.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs de:

- Sensibiliser les participants sur les risques liés au travail sur écran et sur les principaux facteurs responsables,
- Rappeler les principes de prévention et leur application pratique,
- Acquérir les connaissances de base pour pouvoir implanter et aménager un ou plusieurs postes de travail sur écran,
- Développer les capacités en organisation du travail sur écran en respectant certaines règles de base.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements de chaque module sont conçus comme complémentaires. La transversalité entre les modules est garantie par le fait que les intervenants s'appuient sur des échanges d'expérience et des savoirs référés à des situations rencontrées ou vécues.

- Apprentissage structuré et progressif dispensé sous forme de modules,
- Présentation des points importants avec des exemples concrets,
- Méthode dynamique et participative,
- Animateur confirmé,
- Films vidéo.

Un [document pédagogique](#) et un [support numérique](#) sont remis à chaque stagiaire.

ORGANISATION GENERALE

La formation d'une **durée de 7 heures** est organisée dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise) ou à Bordeaux (inter-entreprises).

L'organisation d'une session dépend du nombre de candidats inscrits. Une fiche de présence sera émarginée par les différents participants et adressée au mandataire.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'**attestation de formation** valide la formation sous conditions d'avoir suivi l'intégralité des unités d'enseignement, participé aux différents exercices et validé les enseignements.

PROGRAMME

La formation est organisée sous forme de **6 modules d'enseignement** :

- Module n° 1 : Législation et rappels réglementaires,
- Module n° 2 : Principes de prévention appliqués au travail sur écran,
- Module n° 3 : Principaux facteurs responsables des problèmes de santé liés au travail sur écran,
- Module n° 4 : Le travail sur écran – Implantation et aménagement optimal du poste de travail,
- Module n° 5 : Approche ergonomique et organisation du travail,
- Module n° 6 : Mise en application pratique.

INTERVENANT(S)

Enseignements réalisés par des experts, ingénieurs et professionnels de la santé et sécurité au travail, et de la gestion des risques.

DEMARCHE QUALITE ET ENGAGEMENT

Consciente que la Qualité est un acteur essentiel du développement durable d'une entreprise, l'Institut de Formation pour la Prévention des Risques (IFPR) a entrepris dès son origine une démarche d'amélioration continue.

Notre engagement et notre démarche qualité ont pour objectifs principaux :

- de satisfaire aux attentes de nos clients ;
- d'améliorer nos performances, et d'en assurer la constante amélioration ;
- de satisfaire aux exigences règlementaires et légales.

Notre engagement qualité et environnement nécessite la forte implication de tous les collaborateurs, et s'articule autour des axes suivants :

- l'assurance d'un service de qualité et réactif construit sur une communication accrue ;
- une adaptation continue aux évolutions et aux exigences exprimées ;
- la maîtrise et la réduction autant que possible de l'impact sur l'environnement.

Un [feuillet d'évaluation](#) sera renseigné par chaque participant à l'issue de l'intervention pédagogique.

COUT – RENSEIGNEMENT – DEVIS

Pour tout renseignement sur le programme pédagogique détaillé, s'adresser par mail à l'IFPR.



<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>